

Séance du 29/01/2026

Date de convocation : 23/01/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf du mois de janvier à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence d'Alexandre ORMAUX, Maire.

Date d'affichage : 30/01/2026

**Présents** : Sandrine BOYER-CLOP, Ludovic BRENOT, Christophe CHAPUIS, Fabrice COQUARD, Benoît FOLIN, Juline MACOR, Carole MENETRIER, Julien MONIN, Alexandre ORMAUX.

**Absents excusés** : Stéphanie JUPILLE, Nicolas PHILIPPE

Mme Carole MENETRIER a été élue secrétaire.

## **2026.01**

### **Objet de la délibération : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19/12/2025**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du conseil municipal du 19/12/2025.

## **2026-02**

### **Objet de la délibération : RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA MEDIATHEQUE DEPARTEMENTALE DE PRET DE LA HAUTE-SAONE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention de partenariat avec la Médiathèque Départementale de Prêt de la Haute-Saône ayant pour objet de définir les modalités de collaboration concernant le prêt de documents hormis les documents musicaux et multimédias qui font l'objet d'une convention spécifique.

## **2026-03**

### **Objet de la délibération : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE L'ADJOINT TECHNIQUE AU SYNDICAT SAINT-MAURICE POUR L'ENTRETIEN DU CIMETIERE ET DE L'EGLISE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise le Maire à signer une convention avec le syndicat Saint Maurice ayant pour objet de définir les modalités de mise à disposition des agents techniques de la commune de Boulton et Chaux la Lotière pour assurer l'entretien du cimetière et de l'église placés sous la gestion du syndicat intercommunal.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

Le Maire  
Alexandre ORMAUX